



PROCES VERBAL DE SEANCE DU 23 JUIN 2020

Etaient présents : : MALAVIEILLE Patrick, MONTENEZ Karine, PEREZ Joseph, BALDIT Laurence, BRUN Christian, ARCANGIOLI Annie, MIGLIORE Sébastien, MUNOS Evelyne, JOUVERT Norbert, KORDJANI Anissa, DART Didier, EUGENE Pascale, ALBEROLA André, GINEYS Mireille, ~~ADJOUADI Messaoud~~, KUBICA Marc, JOUVE Rosemonde, DUMAS Hubert, DUMAS Anne-Claire, BAUDUCCO Claude, PORTALEZ Marie-Line, AKAN Yavuz, SOUSTELLE Marie-Claude, MADRIGNAC André, ABEILLON Céline, ~~BOUX Ludovic~~, RANTIER Amandine, MAALLOU Azzedine, MERAND Didier

Avaient donné procuration de vote :

ADJOUADI Messaoud	à	ARCANGIOLI Annie
BOUX Ludovic	à	MAALLOU Azzedine

Madame PORTALEZ Marie-Line est nommée secrétaire pour toute la séance.

Monsieur le Maire revient sur la situation sanitaire en Europe entraînant la complexité pour l'organisation de tout événement. Il insiste à la fois sur la nécessité de respecter les mesures barrières tout en prenant en compte l'importance d'un retour à la vie quotidienne et aux activités.

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal de la séance du 23 mai dernier.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire, avant d'aborder l'ordre du jour, souhaite communiquer sur l'après séance d'installation.

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée délibérante est composée de conseillers municipaux, tous volontaires pour œuvrer dans l'intérêt de la commune, sans distinction entre la majorité et la minorité : « Le temps des élections est fini, nous sommes passés au temps du travail » et « je tends la main », à celles et ceux qui veulent travailler à l'action municipale.

Il rend ensuite compte des actions mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire :

- l'octroi d'un bon alimentaire de 70 € aux 140 enfants inscrits à la restauration scolaire
- l'exonération des frais de garderie jusqu'au 4 juillet prochain
- depuis le 22 juin, et après les annonces présidentielles, le rythme de scolarité est plus soutenu. On atteint un taux d'accueil de 60 %.

Monsieur le Maire indique avoir assisté aux 4 conseils d'écoles et a participé à la validation des protocoles. Tout se passe pour le mieux. A ce titre, les directeurs des établissements remercient les services techniques pour leur soutien dans la mise en œuvre des plans d'organisation validés par l'Education Nationale.

Monsieur le Maire s'en félicite et indique qu'il faut également se préparer pour la prochaine rentrée des classes.

Pour conclure, il indique deux changements au niveau de l'équipe pédagogique :

Le départ en retraite de Mademoiselle SIMO qui sera remplacée par Madame MAROUZE déjà en poste sur le primaire de Victor Hugo

Le départ vers Saint-Ambroix pour Madame GIBERT, Directrice de l'école Saint-Pierre.



- la remise des calculatrices aux élèves de CM2 entrant au collège s'effectue exceptionnellement dans chaque établissement scolaire

- les marchés : Durant 3 samedis, les marchés ont été installés en conformité avec les protocoles sanitaires. Les élus, assistés à chaque fois de 10 agents, se sont assurés du respect des mesures barrières et du sens de circulation réalisé. Aujourd'hui, les marchés des mercredis ont repris de manière habituelle, tout comme ceux du samedi.

Monsieur le Maire annonce que les droits de place ne seront pas encaissés sur la période du 17 mars au 30 août 2020. Il s'agit d'un geste de soutien en faveur des marchands-forains. Les commerçants de la commune disposant d'une terrasse ou utilisant le domaine public ne s'acquittent d'aucun droit de place. C'est la raison pour laquelle aucune exonération n'est possible.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

I - Délégation des élus

Monsieur le Maire énumère, pour information, les délégations accordées aux élus. Les arrêtés réglementaires ont été pris en date du 28 mai 2020.

II - Délégation des membres aux commissions municipales et extra-municipales

Monsieur le Maire indique que conformément aux termes de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, 14 commissions d'instruction, exclusivement composées de conseillers municipaux, seront constituées. Il propose de désigner :

Commission « Finances »

Présidente : Laurence BALDIT

Membres : PEREZ Joseph, JOUVERT Norbert, ARCANGIOLI Annie, BRUN Christian, MONTENEZ Karine, MIGLIORE Sébastien, MUNOS Evelyne
AKAN Yavuz, DART Didier, DUMAS Anne-Claire, KORDJANI Anissa, KUBICA Marc, MADRIGNAC André, ADJOUADI Messaoud, Ludovic BOUX, Didier MERAND

Commission « Urbanisme et dossiers structurants »

Président : Joseph PEREZ

Membres : AKAN Yavuz, ARCANGIOLI Annie, BRUN Christian, JOUVERT Norbert, MADRIGNAC André, BOUX Ludovic, MERAND Didier.

Commission « Administration générale et logement »

Président : Norbert JOUVERT

Membres : ARCANGIOLI Annie, BRUN Christian, KUBICA Marc, MIGLIORE Sébastien, MUNOS Evelyne, MAALLOU Azzedine, MERAND Didier.

Commission « Sécurité et tranquillité publique »

Présidente : Annie ARCANGIOLI

Membres : ADJOUADI Messaoud, BRUN Christian, JOUVERT Norbert, KORDJANI Anissa, KUBICA Marc, MAALLOU Azzedine, MERAND Didier

Commission « travaux de proximité »

Président : Christian BRUN

Membres : AKAN Yavuz, BAUDUCCO Claude, DUMAS Hubert, GINEYS Mireille, JOUVERT Norbert, PEREZ Joseph, SOUSTELLE Marie-Claude, LAHONDES Amandine, MERAND Didier.



Commission «Education»

Présidente : Karine MONTENEZ

Membres : ABEILLON Céline, BRUN Christian, EUGENE Pascale, GINEYS Mireille, KORDJANI Anissa, LAHONDES Amandine, MERAND Didier.

Commission «Economie, Emploi, Insertion, Politique de la ville»

Président : Sébastien MIGLIORE

Membres : ALBEROLA André, BALDIT Laurence, DART Didier, DUMAS Hubert, MADRIGNAC André, MAALLOU Azzedine, MERAND Didier

Commission «Solidarité»

Présidente : Evelyne MUNOS

Membres : ADJOUADI Messaoud, JOUVE Rosemonde, KORDJANI Anissa, PORTALEZ Marie-Line, SOUSTELLE Marie-Claude, MAALLOU Azzedine, MERAND Didier

Commission «Centre Social - ALSH»

Présidente : Anissa KORDJANI

Membres : EUGENE Pascale, JOUVE Rosemonde, JOUVERT Norbert, MONTENEZ Karine, MUNOS Evelyne, MAALLOU Azzedine, MERAND Didier

Commission « Communication, Information et nouvelles technologies »

Président : Didier DART

Membres : ARCANGIOLI Annie, DUMAS Anne-Claire, KUBICA Marc, MADRIGNAC André, MIGLIORE Sébastien, BOUIX Ludovic, MERAND Didier

Commission « Environnement, Développement Durable et Transition Energétique »

Président : André MADRIGNAC

Membres : ALBEROLA André, ARCANGIOLI Annie, DUMAS Hubert, MIGLIORE Sébastien, PEREZ Joseph, LAHONDES Amandine, MERAND Didier

Commission « Festivités »

Présidente : Anne-Claire DUMAS

Membres : AKAN Yavuz, DART Didier, EUGENE Pascale, MADRIGNAC André, PEREZ Joseph, LAHONDES Amandine, MERAND Didier

Commission « Sports »

Président : Yavuz AKAN

Membres : ABEILLON Céline, DUMAS Anne-Claire, BAUDUCCO Claude, EUGENE Pascale, MONTENEZ Karine, MAALLOU Azzedine, MERAND Didier

Commission «Accessibilité, réglementation foires, marchés et espaces publics »

Président : Marc KUBICA

Membres : ADJOUADI Messaoud, ALBERORA André, MADRIGNAC André, MIGLIORE Sébastien, PEREZ Joseph, BOUIX Ludovic, MERAND Didier

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire propose de créer également 3 commissions extra-municipales, à caractère permanent, co-présidées avec des partenaires :

Commission extra-municipale « commerce et artisanat », co-présidée avec l'UCIA, 6 membres (3 élus et 3 représentants de l'UCIA)

Co-président : ADJOUADI Messaoud

Elus : ALBEROLA André et PORTALEZ Marie-Line

Co-Présidée avec le Président de l'UCIA et 2 Membres



Commission extra-municipale «conseil économique et local», co-présidée avec des représentants d'entreprises (5 élus et 5 entreprises)

Co-président : MIGLIORE Sébastien

Elus : ADJOUADI Messaoud, ALBEROLA André, DART Didier, MADRIGNAC André

Co-présidé avec le représentant les entreprises : Amédée SPEZIALE et 4 chefs d'entreprise

Commission extra-municipale «Devoir de mémoire », co-présidée avec des représentants d'associations d'anciens combattants (3 élus et 3 anciens combattants)

Co-président : Norbert JOUVERT

Elus : JOUVE Rosemonde, SOUSTELLE Marie-Claude

Co-Présidée avec Monsieur DERBERCQ, Président de l'ASOR et 2 anciens combattants

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

III - Désignation des représentants aux commissions règlementaires et organismes extérieurs

Monsieur le Maire rappelle le rôle de chacune de ces instances et propose de désigner les représentants pour :

Commission d'appel d'Offres

Président : Le Maire

Membres titulaires : PEREZ Joseph, BRUN Christian, BAUDUCCO Claude, MUNOS Evelyne, BOUIX Ludovic

Membres suppléants : ALBEROLA André, GINEYS Mireille, JOUVERT Norbert, MIGLIORE Sébastien, MERAND Didier

Centre Communal d'Action Sociale (13 membres - 6 membres élus et 6 représentants d'associations et personnes qualifiées désignées par arrêté municipal)

Président : Le Maire

Vice-Présidente : Evelyne MUNOS

Elus : GINEYS Mireille, JOUVE Rosemonde, KORDJANI Anissa, PORTALEZ Marie-Line, LAHONDES Amandine

Comité technique

Titulaires : Le Maire, ARCANGIOLI Annie, BRUN Christian, GINEYS Mireille, JOUVERT Norbert, MIGLIORE Sébastien

Suppléants : AKAN Yavuz, BAUDUCCO Claude, DUMAS Hubert, EUGENE Pascale, JOUVE Rosemonde, MUNOS Evelyne

Commission Accessibilité (3 titulaires et 3 suppléants dont un représentant d'association œuvrant en faveur du Handicap : FNATH)

Président : Marc KUBICA

Membres titulaires : MARTINEZ Floréal (FNATH) et MADRIGNAC André

Membres suppléants : ADJOUADI Messaoud, MUNOS Evelyne, PEREZ Joseph

Commission communale des impôts directs

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal doit proposer une liste de 32 personnes qui doivent être :

- Agées de 18 ans au moins, de nationalité française ou ressortissant Union Européenne,
- Etre inscrit aux rôles des impositions locales dans la commune, être familiarisés avec le local



Monsieur le Maire énumère les noms des personnes qui seront proposées au Directeur des Finances Publique et qui désignera les 8 titulaires et les 8 suppléants composant la commission communale des impôts directs.

Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (désignation de 2 titulaires et 2 suppléants)

Titulaires : Joseph PEREZ, Christian BRUN

Suppléants : Claude BAUDUCCO, Norbert JOUVERT

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

IV - Délégations consenties à Monsieur le Maire

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration municipale pour la durée de ce mandat, le Conseil Municipal vote les délégations prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

V - Taux d'imposition pour les taxes directes locales 2020

Madame BALDIT propose de délibérer pour fixer les taux des impôts dit ménage. Elle indique le montant des bases et rappelle les taux appliqués et inchangés depuis 1995.

Madame BALDIT donne des explications sur la réforme de la fiscalité directe locale qui entraîne des répercussions sur les collectivités. Ainsi, l'assemblée délibérante ne votera pas le taux de la taxe d'habitation qui reste obligatoirement celui fixé à 2019

Madame BALDIT propose, pour les 2 autres taxes, de maintenir les taux appliqués depuis 1995, qui sont les suivants :

Foncier bâti	29.54 %
Foncier non-bâti	79.27 %

Monsieur le Maire revient sur la réforme de la fiscalité locale. La question du vote de taux d'imposition est un sujet sensible. Il rappelle son attachement à ne pas les augmenter depuis 1995 et ajoute que les baisser, entraînerait une baisse de recettes pénalisant la gestion et l'organisation des missions et activités de la commune.

Monsieur MAALLOU indique que son groupe s'abstiendra et ajoute qu'une baisse des taux pourrait être une stratégie d'incitation pour la venue de nouveaux habitants.

**3 Abstentions
Adopté à la majorité**

VI - Tarifs des services périscolaires

Madame MONTENEZ indique qu'Alès Agglomération sollicite les communes pour connaître leurs intentions quant au maintien ou à l'augmentation des tarifs périscolaires. Il propose de maintenir ceux appliqués depuis 2014 et qui sont les suivants

Quotient	Accueil Matin/soir	Temps méridien		
		Repas	Activités	total
0 à 645	1.70 €Inchangé	2.30 €	0.60 €	2.90 €
Plus de 645	1.80 € Inchangé	2.40 €	0.60 €	3 €

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**



VII - Demande de subvention pour les festivités de Charbon Ardent 2020

Madame BALDIT rappelle la décision d'Alès Agglomération de rétrocéder la compétence « Culture » aux communes. Elle ajoute que de ce fait, la commune prend en charge l'organisation des festivités de Charbon Ardent.

Madame BALDIT ajoute, qu'avec la crise sanitaire, la programmation de l'édition 2020 a pris du retard. Cette année se voit être celle du 10^{ième} anniversaire du décès de Jean FERRAT. Les festivités tourneront autour de l'œuvre de Jean FERRAT.

Madame BALDIT propose de déposer des demandes de participation financière auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental à hauteur de 40 000 € chacun

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

VIII - Participation aux frais de rénovation de façades

Madame BALDIT informe qu'en février 2016, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de l'octroi de participation financière pour des travaux de rénovation de façade. Elle rappelle les termes du cahier des charges fixant les modalités d'attribution des subventions.

Madame BALDIT ajoute que Monsieur André LARGUIER a déposé une demande pour une rénovation en peinture. Elle propose de participer à ces frais, dans la limite des 100 m² soit à hauteur de 762 €.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

IX - Modification des cadences des amortissements

Madame BALDIT explique qu'au regard des dispositions de l'article L.2321.2-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal fixe les cadences d'amortissement des immobilisations.

Madame BALDIT donne lecture de la liste des biens et des périodes d'amortissement souhaitées.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

X - Motion en faveur du retour des trains de nuit et l'amélioration des sanitaires dans les gares : ligne Nîmes/Clermont-Ferrand

Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal est saisi pour un soutien par le Collectif des Usagers des transports du Haut-Allier et du Collectif « Oui au Train de Nuit » pour :

- le retour du train de nuit Nîmes Alès Langogne Langeac Clermont-Ferrand Paris est urgent pour le désenclavement de nos départements,
- l'amélioration des toilettes, W.C. et douches est d'une nécessité extrême afin que le retour des trains de nuit se fasse dans les conditions sanitaires en vigueur.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

XI - Questions diverses

A - Monsieur MIGLIORE et Madame KORDJANI rendent compte d'un travail mené en collaboration avec le GIP en faveur de l'organisation d'un programme d'animations tant pour le Centre de Loisirs « Françoise DOLTO » que pour les quartiers. Il cite quelques exemples. Ce travail a été réalisé dans un calendrier très restreint et doit être présenté ce vendredi au GIP - Contrat de Ville. Des crédits seront, dans ce cadre-là, mobilisés.



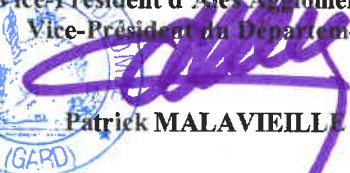
Monsieur MIGLIORE ajoute que la commune s'inscrira aux dispositifs « vacances apprenantes ». L'école Anatole France est preneuse du dispositif. Ainsi, les enfants bénéficieront, au cours des deux dernières semaines du mois d'Août, d'un soutien scolaire le matin et l'après-midi d'animations gérées par les animateurs du Centre Social.

Monsieur le Maire félicite les élus pour ce travail réalisé en urgence. La population et les enfants de la commune pourront bénéficier d'une multitude d'activités notamment après cette période de crise éprouvante.

Monsieur le Maire se réjouit également que les partenaires locaux soient associés ; le territoire regorgeant de ressources.

B - Monsieur le Maire donne le calendrier des prochaines rencontres et réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Le Maire de La Grand'Combe
Vice-Président d'Alès Agglomération
Vice-Président du Département

Patrick MALAVIEILLE